



Conditions générales relatives à la vente

Domaine d'application

Les conditions générales de vente de la société MYSPECTACLE, que le client accepte à la commande, font partie intégrante des offres et confirmations. Seules les dispositions contraires convenues par écrit sont reconnues comme étant valables.

1. Offre de vente

Les propositions d'achat restent valables pendant une période de 30 jours à partir de la date de la proposition, sauf indication contraire expresse.

Pour les commandes passées par téléphone, la confirmation écrite est nécessaire après la réception de la proposition.

Les commandes confirmées de manière verbale ont force de contrat, même en l'absence de signature.

2. Conditions de paiement

Les conditions de paiement énoncées dans l'offre de vente sont applicables.

MYSPECTACLE se réserve le droit d'exiger le paiement intégral à l'avance avant la livraison et installation des produits.

Des acomptes de paiement peuvent être demandés conformément aux termes spécifiques convenus entre MYSPECTACLE et le client. Les montants et les échéances des acomptes seront précisés dans l'offre de vente.

3. Livraison

Les produits sont expédiés depuis notre entrepôt ou directement depuis chez notre fournisseur.

Les frais relatifs à l'emballage et au transport sont à la charge du client.

La livraison peut être effectuée soit directement chez le client, soit sur le lieu d'intervention spécifié par MYSPECTACLE, conformément aux termes convenus dans la proposition d'achat.

Pour les livraisons à l'étranger, les taxes et droits de douane sont à la charge du client conformément aux réglementations locales.

4. Inspection des produits

Le client est tenu de vérifier les produits dès leur réception.

Tout dommage ou altération doit être signalé dans les 3 jours suivant la livraison, accompagné de photographies à l'appui.

Les réclamations ou altérations signalées après ce délai ne seront pas prises en considération.

Les frais de retour des produits en cas de réparation, garantie, etc., sont à la charge du client.

5. Annulation de commande

En cas d'annulation d'une commande confirmée, MYSPECTACLE se réserve le droit de facturer jusqu'à l'intégralité du prix de la commande, avec un minimum de 50 % du prix total de la commande.

Pour les commandes personnalisées ou spéciales (sur-mesure, etc.), l'intégralité du montant sera facturée.

Des frais liés à la réflexion, la conception et la réalisation peuvent être ajoutés en cas d'annulation.

6. Propriété des produits

MYSPECTACLE conserve la pleine propriété des produits jusqu'au paiement intégral de la commande.

La vente, la location, la modification ou la cession des produits sont interdites avant le règlement complet.

La propriété intellectuelle des créations et réalisations demeure chez MYSPECTACLE, sauf accord contraire.

7. Responsabilité

MYSPECTACLE s'efforce de fournir des produits de qualité. Cependant, nous ne sommes pas responsables des dommages causés par une mauvaise installation, une manipulation inappropriée, une utilisation abusive ou non conforme aux instructions.

Le client doit veiller à utiliser les produits conformément aux spécifications du fabricant et aux normes en vigueur. Nous ne garantissons pas l'adéquation des produits à des besoins spécifiques, sauf accord express.

MYSPECTACLE n'est pas responsable des pertes financières, dommages indirects, pertes de profits, ou tout autre dommage consécutif.

8. Garantie

La garantie couvre exclusivement les défauts de fabrication.

Les dommages résultant d'une surcharge, d'une mauvaise manipulation, de l'usure normale, etc., ne sont pas pris en charge.

La durée de garantie est généralement de 2 ans à partir de la date de livraison, sauf mention contraire.

Tout dommage couvert par la garantie doit être notifié à MYSPECTACLE par écrit dès sa constatation.

Les ampoules, les pièces en verre et les articles d'occasion ne sont pas inclus dans la garantie.

9. Modification des conditions

MYSPECTACLE se réserve le droit de modifier ces conditions générales à tout moment. Les clients sont invités à les consulter régulièrement.

10. Stock limité

La disponibilité des produits est soumise aux stocks disponibles. MYSPECTACLE ne garantit pas la disponibilité continue de tous les produits et se réserve le droit de mettre fin à la vente de certains produits à tout moment.

11. Délais de livraison

Les délais de livraison sont fournis à titre indicatif et peuvent varier en fonction de la disponibilité des produits ainsi que des circonstances externes.

En raison de notre dépendance vis-à-vis du stock et de la disponibilité de nos fournisseurs, il est possible que des livraisons partielles soient effectuées. Dans de tels cas, les produits manquants seront livrés dès qu'ils seront disponibles, conformément aux termes spécifiques convenus dans la proposition d'achat.

12. Force majeure

MYSPECTACLE ne pourra être tenu responsable des retards ou de l'incapacité à fournir les produits en raison de circonstances indépendantes de sa volonté, telles que les catastrophes naturelles, les grèves, etc.

13. Protection des données

Les informations personnelles fournies par les clients seront traitées conformément à la politique de confidentialité de MYSPECTACLE.

14. Droit de rétractation

Si la législation locale le permet, les clients peuvent avoir le droit de se rétracter de leur achat dans un certain délai. Les détails sur ce droit de rétractation doivent être spécifiés dans l'offre de vente au moment de sa signature.

15. Exclusion de responsabilité pour contenu externe

Des liens vers des sites externes peuvent être fournis, mais MYSPECTACLE n'assume aucune responsabilité pour le contenu ou les pratiques de ces sites.

16. Divisibilité

Si l'une quelconque des dispositions de ces conditions générales est jugée invalide ou inapplicable, les autres dispositions demeureront en vigueur.

17. Exécution

MYSPECTACLE est autorisé à transmettre à des tiers (mandat) l'exécution de certaines des obligations contenues dans l'offre de vente.

18. Assurance

MYSPECTACLE recommande fortement à l'acheteur de souscrire une assurance complémentaire pour le matériel acheté et ses accessoires. Le matériel acheté est sous la responsabilité de l'acheteur .

19. Clarification des articles inclus dans l'offre de vente

Lorsque nous présentons une proposition de vente, celle-ci comprend un ensemble de produits soigneusement sélectionnés pour répondre aux besoins techniques du client, tels qu'identifiés et convenus entre les parties.

Les articles inclus dans la proposition de vente sont explicitement énumérés et détaillés dans la documentation fournie au client.

Tout article non spécifiquement demandé par le client et qui ne figure pas dans la proposition de vente n'est pas inclus dans la transaction.

Le client est responsable de vérifier attentivement la proposition de vente et de signaler toute divergence ou omission d'articles avant l'acceptation de l'offre.

MYSPECTACLE ne pourra être tenu responsable des articles omis lorsqu'ils ne faisaient pas partie de l'offre de vente et n'ont pas été spécifiquement demandés par le client.